



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 22 mars 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 15 mars 2012

Publié le 23 mars 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 15

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Louis LAURENT
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Roland PONSAA
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
M. Gilbert MENUT	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Françoise TENENBAUM	M. Gaston FOUCHERES
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Elisabeth BIOT	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Myriam BERNARD	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	M. Gilles TRAHARD
M. Didier MARTIN	Mme Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CAMBILLARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER	

### Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. José ALMEIDA pouvoir à M. Rémi DETANG
M. François-André ALLAERT	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
M. Nicolas BOURNY	M. Gérard DUPIRE pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Rémi DELATTE	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Nelly METGE pouvoir à Mme Myriam BERNARD
	Mme Christine MARTIN pouvoir à M. Alain MARCHAND
	Mme Hélène ROY pouvoir à M. Alain MILLOT
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. Michel BACHELARD
	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

---

**OBJET : DEPLACEMENTS**

**Politique cyclable du grand Dijon - Attribution d'une subvention à l'association EVAD**

EVAD (Ensemble à Vélo dans l'Agglomération Dijonnaise) est une association comptant 200 adhérents, qui œuvre depuis plus de quinze ans pour promouvoir le vélo. Cette association est elle-même membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUBICY).

Parmi ses actions, on peut citer :

- informations sur un site internet dédié [www.evad-dijon.fr](http://www.evad-dijon.fr)
- actions pour une meilleure sécurité des cyclistes
- co-organisation de la "Fête du Vélo"
- animation par des balades à vélo, encadrement de groupes de cyclistes
- organisation d'une conférence-débat annuelle
- publication de la revue "La Bulle" (3 fois par an)
- présence à des commissions consultatives d'usagers
- participation à la Semaine de la Mobilité, au Grand Déj', Challenge « Au Travail Sans Ma Voiture »
- veille sur l'évolution de la pratique du vélo

L'association EVAD sollicite du Grand Dijon l'attribution d'une subvention pour l'année 2012.

Le Grand Dijon poursuit la promotion des modes de transports doux et alternatifs à la voiture particulière sur son territoire, et souhaite tout particulièrement soutenir les manifestations suivantes : "La Fête du Vélo" et le challenge "Au Travail Sans Ma Voiture".

Ces actions représentent en dépenses prévisionnelles, un montant total de 2 400 €.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'accorder** une subvention de 2400 € au titre de l'année 2012 à l'association EVAD sise à Maison des associations 2 rue des Corroyeurs à Dijon,
- **d'acter** que le versement de cette subvention intervient sur présentation de justificatifs (factures réglées, état de dépenses,...)
- **d'autoriser** Monsieur le Président à procéder au versement de la subvention et à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.
- **de prélever** les crédits nécessaires sur le budget de l'exercice en cours.